



École Départementale de Musique de la Haute-Saône
Communiqué de presse
Vesoul, le 28/03/2019

**Adhésion de la Communauté de
Communes du Pays de Villersexel au
syndicat mixte de l'École Départementale
de Musique de la Haute-Saône**



L'École Départementale de Musique de la Haute-Saône (EDM70) est au cœur de la vie culturelle du département de la Haute-Saône. Elle a pour vocation d'assurer une accessibilité pour toutes les familles haut-saônoises à l'enseignement musical.

Grâce à l'adhésion du Conseil départemental de la Haute-Saône, de 7 communautés de communes, de 6 communes et à la pré-adhésion de 2 communautés de communes réunis en Syndicat mixte, environ 130 000 habitants peuvent bénéficier des actions de l'EDM70.

Vous habitez sur la Communauté de Communes du Pays de Villersexel et avez envie de pratiquer la musique, de jouer d'un instrument seul ou en groupe ?

Depuis février 2019, la Communauté de communes du Pays de Villersexel fait partie des collectivités adhérentes au syndicat mixte. Ainsi, les habitants de ce territoire, adultes et enfants, bénéficient du tarif adhérent pour les apprentissages proposés par le conservatoire : formations musicales et instrumentales en cycles pluriannuels, ensembles de pratiques collectives, musique à l'école, ateliers diversifiés ouverts aux enfants et adolescents, adultes et seniors, enfants en IME.. Actuellement, 9 élèves sont déjà inscrits dans les effectifs de l'EDM70.

S'initier à la musique en milieu scolaire ou extra-scolaire ? L'EDM70 est une ressource essentielle à la construction de votre projet

L'EDM70 s'engage fortement dans les actions d'éveil et d'éducation artistique en direction des publics scolaires. Ces actions sont encadrées par des musiciens intervenants titulaires du DUMI et s'inscrivent dans le cadre de dispositifs validés par les services de l'Education Nationale (ateliers, projets de création, présentation d'instruments, « voix en scène », « chœur accord »...).

Par ailleurs, l'EDM70 développe la mise en place d'orchestres débutants. L'objectif est de placer l'orchestre au cœur de l'enseignement musical ; une expérience unique qui permet aux élèves, au-delà de la pratique de l'instrument, de développer l'écoute et de se familiariser à l'apprentissage collectif.

Durant cette année scolaire, les 22 classes (501 enfants) des écoles de Athesans et Etroitefontaine, Courchaton, Fallon et Villersexel bénéficient d'interventions sous forme de découvertes instrumentales.

Etre soutenu dans sa pratique musicale amateur ? L'EDM70 vous accompagne et vous permet de bénéficier des compétences d'enseignants spécialisés

L'EDM70 se constitue en pôle de ressources auprès des musiciens amateurs, notamment par la mise en disposition d'enseignants pour la direction d'ensembles (chorale, harmonie, brass band...) et par le soutien individuel aux musiciens amateurs.

Rejoignez l'EDM70 !

Durant l'année scolaire 2018-2019, l'EDM70 compte 709 élèves dont 118 qui bénéficient d'un enseignement collectif sous la forme nouvelle d'orchestres débutants. Les 38 enseignants spécialisés dans 22 disciplines instrumentales et vocales dispensent chaque semaine 416h d'enseignement spécialisé. En complément, 193 classes élémentaires du département bénéficient d'interventions en milieu scolaire au profit de 4300 enfants. Alors pourquoi pas vous ?

Que vous soyez une école, une collectivité, une association de pratique amateur, l'EDM70 peut vous accompagner pour réaliser votre projet éducatif, culturel ou artistique.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de LURE : Bd de la Résistance 70200 LURE / 03 84 62 72 56 / 03 84 40 13 50 / secteur-lure@edm70.fr

